

ASSEMBLEE GENERALE du 23 juin 2010

Présents : Mesdames Bosc, Dachelet, Pargny, Stutz, Thiery, Ravier, ??? je n'ai pas noté le nom de l'autre personne représentant les parents  
Messieurs Jondreville, Kerjean, Lescouet, Pargny, Ravenet, Sené, Tarantola.

A donné pouvoir : Madame Damay

La séance débute à 20h45 rue de Luzarches, dans la cour de l'ancienne école. En l'absence de Mr Riquet, R. Thiéry est secrétaire de séance.

1) -Ouverture de l'Assemblée Générale et rapport moral

M Tarantola souhaite la bienvenue aux participants et rappelle le déroulement de cette AG.

- L'année 2009-2010 a été marquée par une activité très soutenue comme la détaillera Mr Sené au point 3).
- Elle a débuté par des événements heureux (congés de maternité) ou moins heureux (accidents ou maladie) de professeurs nécessitant leur remplacement pour plusieurs mois. Mr Sené est remercié pour la diligence avec laquelle il a opéré les remplacements afin que tous les élèves bénéficient de l'ensemble des cours prévus (33 semaines et ½ sur l'année). Mrs Khatib et Scherr ont apporté leur concours au remplacement de Melle Millerioux. Mme Séné, est également remerciée pour avoir assuré, malgré un emploi du temps très chargé, des cours de Formation Musicale. Melle Cochenet a assuré les cours de clarinette pendant l'absence de Mr Hocquard. Elle continuera à participer au Concert des professeurs.
- Mme Damay, trésorière de l'Association, a "passé le flambeau" à deux trésorières-adjointes : Mmes Stutz et Thiéry.
- L'évènement marquant de cette année est la préparation de l'installation de l'Ecole de Musique (EMMSBC) dans les nouveaux locaux de la Maison des Arts Musicaux. Les inscriptions et la rentrée devraient se faire dans ces nouveaux locaux. Mr Le Maire et les équipes municipales sont remerciées pour leur soutien matériel et technique aux activités de l'Association.

2) -Adoption du rapport de l'AG 2009

M Tarantola donne lecture du compte-rendu de l'AG du 02 juin 2009.

- Mr Ravenet demande un rectificatif concernant la possibilité donnée aux élèves de répéter et jouer ensemble dans la maison des Arts Musicaux. Son intervention était une demande et pas une affirmation. Le compte rendu sera modifié en ce sens. Cependant, à ce jour, il est acquis que des locaux seront disponibles pour des répétitions en groupe. Elles seront encadrées dans un règlement fixant les modalités d'accès et un planning afin d'assurer la bonne marche de ces réunions.
- Après modification du point ci-dessus, le rapport moral est approuvé à l'unanimité des voix des présents.

3-Rapport d'activités 2009/2010

Il est commenté par Mr Sené et joint au présent compte rendu.

L'activité a été très soutenue tout au long de l'année.

- Elle a débuté avec la rentrée scolaire le 02 septembre. Le 05 septembre, l'Ecole de Musique a participé à la "Journée des Associations"; "journée bien remplie !". L'Ecole a pu présenter les possibilités offertes et, ceci avant la date des premières inscriptions (le 05 septembre). Cette année, quatre dates ont été proposées pour faciliter l'organisation. Le nombre d'élèves inscrits se situe entre 150 et 160.
- Les cours ont débuté dans la semaine du 14 septembre. En raison des jours fériés et afin de respecter le volume de 33 semaines ½ de cours, certains professeurs ont modifié leurs horaires ou maintenu les cours pendant ces jours. Ils en sont remerciés.
- Mr Scherr assure les interventions en milieu scolaire, interventions toujours soutenues par la municipalité qui s'est substituée au désengagement de l'Etat (cf compte rendu de l'AG du 02 juin 2009). L'organisation, la préparation et l'accompagnement lors des représentations sont soutenus par les professeurs.
- 3 CDD et 1 CDI ont été signés.
- Un contrat de travail a été finalisé avec le Directeur de l'Ecole de Musique. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.
- Un cours d'accordéon avait été proposé mais, faute d'inscriptions, il n'a pas été ouvert.
- La Caisse d'Action Sociale d'EDF a demandé à pouvoir bénéficier de cours au sein de l'Ecole de Musique. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de définir leurs besoins et les modalités de cet accueil. L'une des conditions est que l'accueil de ces élèves n'engendre pas de coûts supplémentaires au niveau du budget de l'EMMSBC. Le coût de la participation par élève d'EDF sera donc le coût réel calculé en tenant compte des subventions des municipalités de Saint Brice et de Champigny ainsi que des charges supplétives des deux communes.
- La situation du professeur de violoncelle, qui n'était plus en mesure d'assurer les cours de nos élèves en raison d'une activité grandissante par ailleurs, a donné lieu à un "recadrage" afin que "les choses rentrent dans l'ordre" et que les élèves puissent reprendre les cours régulièrement.
- L'Ecole de Musique a accueilli un stagiaire. Ce stage lui a été bénéfique et lui a permis de revoir son orientation.
- La Gazette. Nous en étions au N° 29 lors de la dernière AG. Nous en sommes au N° 39 (Mai-juin). Chacun peut apprécier la qualité des articles, informations, .... Mr Sené est vivement remercié de faire vivre ce bulletin d'information musicale. Il fait appel à celles et ceux qui le souhaitent pour y participer et faire partager ses connaissances, passions.....
- Le concert des professeurs, programmé cette année en novembre, a remporté un vif succès, avec des prestations de qualité.
- 4 auditions se sont déroulées : 2 à Saint Brice et 2 à Champigny lors desquelles nous avons pu apprécier la présence de Mr Le Maire, signe de l'intérêt des municipalités pour les activités de l'association. Qu'ils en soient remerciés. Les auditions à thème reçoivent des appréciations très positives de la part des parents. Les adultes ont également organisé une audition.
- Réunion à la Mairie de Saint Brice pour l'octroi de la salle des fêtes en 2011. Cette année, l'EMMSBC ne demande la salle des fêtes que pour trois manifestations au lieu de 4 les années précédentes. Des manifestations de plus petite envergure que les auditions se feront dans l'auditorium de la Maison des Arts Musicaux.
- La préparation de l'emménagement dans les locaux de la Maison des Arts Musicaux a demandé de l'investissement pour chacun afin d'optimiser au maximum la rentrée.

4) -Rapport financier 2009

Mr Kerjean présente le bilan. A noter que le bilan financier porte sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre alors que l'année scolaire EMMSBC commence au 1<sup>er</sup> septembre. Cela nécessite une certaine "gymnastique" lors de la préparation du budget car il est nécessaire d'anticiper sur le nombre d'élèves de la rentrée suivante.

- Le budget global est de l'ordre de 128 000 euros.
- Les recettes sont issues de :
  - o Subventions des mairies de Saint Brice et de Champigny : 55 230 euros en augmentation par rapport à 2008
  - o Charges supplétives des deux communes : 30 000 euros
  - o Subvention du département et région : 6 400 euros, en baisse de 200 euros par rapport à 2008
  - o Intérêts du livret épargne : 630 euros
  - o Participation des familles : 34 000 euros en légère hausse par rapport à 2008. Ce chiffre varie en fonction du nombre d'élèves et de leur provenance.
- Les dépenses :
  - o Salaires : 56 000 euros, montant stable par rapport à 2008 dépendant du nombre d'élèves.
  - o Charges patronales et retraite : 29 732 euros (+6 400 euros), soit une augmentation de 12% par rapport à 2008.
  - o Honoraires du cabinet comptable : 2 700 euros (+ 600 euros).
  - o Interventions en milieu scolaire (subvention du CEL jusqu'en 2007, maintenant supportées par la municipalité de Saint Brice) : 4 300 euros.

L'exercice 2009 se termine avec un solde négatif de près de 800 euros expliqué par l'augmentation des charges salariales et la diminution des subventions du département dans le cadre de la réforme des collectivités.

5) -Rapport des vérificateurs aux comptes

La vérification des comptes de l'Association a été réalisée le 01 juin 2010 par mesdames Brunet et Pargny en présence des trésorières adjointes. Elles sont remerciées.

Toutes les lignes du journal ainsi que les opérations bancaires ont été vérifiées et mises en corrélation.

Chacune a attesté de la bonne tenue des comptes.

6) -Augmentation des Cotisations pour 2010/2011

Comme il l'a été décrit au point 4), l'exercice 2009 se termine en déficit. Lors de la préparation du budget 2009, il avait été convenu de ne pas augmenter de façon significative la participation des familles en 2009-2010 pour parer à la baisse des subventions mais de la reporter sur 2010-2011.

Lors de la préparation du budget prévisionnel pour l'année scolaire 2010-2011, des simulations de budget ont été réalisées.

Afin d'équilibrer ce budget, il sera nécessaire d'augmenter la participation des familles de 17% par rapport à 2009.

La Gazette N° 34 de mai-juin 2010 donne une information sur les perspectives de tarifs et prévoit une augmentation de l'ordre de 15% en plus ou en moins. Ce "Document de travail" fait mention de tarifs projetés avec une hausse de 15%. Ils seront donc recalculés selon l'augmentation de 17%.

Pour les adhérents résidant "extérieur" : HORS St Brice-Courcelles et Champigny :

*Cotisation-Adhésion :	10,50 € (pour l'année et par famille).	
Jardin Musical :	70,50 € (pour l'année)	23,50€ (par trimestre)
Instrument :	492,00 € (pour l'année)	164,00€ (par trimestre)
Solfège :	70,50 € (pour l'année)	23,50€ (par trimestre)

Pour les adhérents résidant à St-Brice-Courcelles ou Champigny :

*Cotisation-Adhésion :	10,50 € (pour l'année et par famille).	
Jardin Musical :	63,60 € (pour l'année)	21,20€ (par trimestre)
Instrument :	221,83 € (pour l'année)	76,00€ (par trimestre)
Solfège :	63,60€ (pour l'année)	21,20€ (par trimestre)

Pour les adhérents du CAS EDF :

*Cotisation-Adhésion :	10,50 € (pour l'année et par famille).	
Jardin Musical :	99,00 € (pour l'année)	33,00€ (par trimestre)
Instrument :	690,00 € (pour l'année)	230,00€ (par trimestre)
Solfège :	99,00 € (pour l'année)	33,00€ (par trimestre)

Ces tarifs représentent le coût réel des activités par élève.

Déductions pour les membres d'un même foyer :

Deuxième inscrit à l'instrument : 46,65€ : 3 = 15,55€

Troisième inscrit à l'instrument : 60,30€ : 3 = 20,10€  
Quatrième inscrit à l'instrument : 96,75€ : 3 = 32,25€  
Cinquième inscrit à l'instrument : 118,98 € : 3 = 39,66€  
Sixième inscrit à l'instrument : 148,95€ : 3 = 49,65€

Une augmentation de 17% peut sembler importante mais il faut la rapporter au nombre de cours : cela représente, par exemple pour un habitant de Saint Brice ou Champigny, 29 euros pour l'année, soit 0,87 euro par cours d'instrument ou 0,25 euro par cours de formation musicale.

De plus, les tarifs restent encore en-dessous de certains tarifs pratiqués dans d'autres communes proches de nous : 70 euros le cours de guitare (cours privé) ou 330 euros par trimestre.

Il est également à noter qu'il existe pour les familles des participations aux loisirs de la part de certains organismes : CAF; MSA, , CCAS, CE ... sous forme de passeports loisirs, chèque.

7) -Budget prévisionnel 2010

Le budget prévisionnel 2010-2011 est de 144 300 euros (dont 31 000 euros de charges supplétives). Les charges supplétives réelles seront calculées en 2012 après un an de fonctionnement de la Maison des Arts Musicaux.

Cette année, notre demande de subvention au Conseil Général a été inférieure à l'année précédente, compte tenu de la baisse de cette subvention entre 2009 et 2010. Comme nous l'avons dit précédemment, la participation des familles a augmenté de 17%.

Nous envisagerons, pour 2012, d'obtenir des subventions du Conseil Général et Département plus importantes de façon à ne pas devoir augmenter significativement la participation des familles.

8) -Prévisions d'activités 2010/2011

- Inscriptions 2010-2011. Elles se feront dans les locaux de la Maison des Arts Musicaux. Celles concernant le CCAS EDF situeront avant les "extérieurs".

- Deux auditions traditionnelles à Champigny et une à Saint Brice

- Utilisation du petit auditorium de la Maison des Arts Musicaux pour des auditions plus ciblées. Mr Séné fait **appel aux idées de chacun** pour "optimiser l'usage de notre future école de du petit auditorium".

Quelques pistes sont lancées : histoire d'un instrument, coup de projecteur sur un compositeur, invitation d'un ensemble pour une répétition publique, atelier, stage ....

- Journée portes ouvertes en octobre-novembre 2011 (02 ou 11 octobre ?).

- Concert des professeurs le vendredi 19 novembre avec, si possible invitation d'un groupe ou soliste pour une répétition publique avant le concert.

- Nouvelle répartition des cours de formation musicale, Melle Millerieux n'étant plus en mesure d'assurer les cours du samedi matin. Mr Khatib devrait pouvoir donner des cours le mercredi ou samedi matin.

Mme XXXXXXXXXXXXXXXX demande que nous soyons vigilants car le calendrier scolaire pourrait être modifié (cours remis au mercredi ou samedi matin). Nous ne sommes pas en mesure de nous priver des disponibilités du mercredi et samedi matin. Nous aviserons lorsque le calendrier scolaire sera officiel.

- Melle Cave : congés de maternité à partir d'octobre.

- Sainte Cécile le 20 novembre avec participation musicale à la messe du matin : ensemble de flûte ? Repas payant le soir avec les Croq'notes, Saint Brice Harmony.

- 20 décembre : réunion pédagogique et CA en parallèle ?

- Envoi de fiches d'appréciation aux parents d'élèves.

- Représentation des classes primaires le 25 juin 2011.

9) -Désignation de 2 vérificateurs aux comptes

Comme l'année précédente, Mme Pargny se propose. Il sera demandé à Mme Brunet si elle souhaite, cette année encore reconduire son expérience.

Renouvellement des membres du CA.

Mr Riquet nous avait donné connaissance de son désir de poursuivre sa mission de Secrétaire.

Mr Kerjean : Trésorier poursuit encore une année. Au-delà, il faudra songer à prendre le relais : l'une des trésorières adjointes peut-être ?

Mr Tarantola, Président nous informe de ses projets professionnels qui pourraient le conduire, d'ici à deux ans, à un éloignement de Saint Brice. Il faudra donc envisager de trouver une personne pour reprendre le relais.

10)- Questions diverses

- Installation dans la Maison des Arts Musicaux. Mme Ravier coordonnera, avec Mr Séné, le déménagement et les derniers achats à réaliser (selon l'enveloppe prévue) pour que les locaux soient prêts à recevoir les parents lors des inscriptions et les élèves à la reprise des cours. L'ensemble du CA renouvelle à Mr Lescouet et à la municipalité leurs remerciements pour la réalisation de ce très beau projet.

- Mr Lescouet rappelle que la municipalité est tournée vers le développement culturel et l'éveil de chacun aux arts musicaux. L'emplacement choisi, entre le CLAE et l'école élémentaire, n'est pas le fruit du hasard. Il est le reflet du lien très fort souhaité entre l'Ecole élémentaire et l'Ecole de Musique. Les projets relèvent du choix de l'enseignant. Il décline son projet et le propose au CLAE, à l'EMMSBC ou autre. La municipalité y participe, à hauteur de 1 heure par semaine et par classe.

- Mr Jondreville soumet un projet dont l'objectif serait de mettre les élèves de CE2 en présence d'instruments. Il réalise, actuellement, cette expérience à Bazancourt. Les instruments sont financés par des mécènes et les professeurs payés par la commune. Un retour d'expérience est attendu avant d'aller plus loin dans ce projet.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la réunion se termine devant un verre de l'amitié et des biscuits Roselyne maison.